

Image not found or type unknown



Calcul indemnité d'occupation d'un appartement

Par **joperso**, le **12/12/2011** à **17:46**

Bonjour, le calcul de l'indemnité d'occupation d'un appartement se fait-t-elle sur la valeur locative le jour du partage des biens ou sur la part de l'appartement déjà remboursée : à ce jour environ 40% .merci de me renseigner à ce sujet. meilleurs salutations.